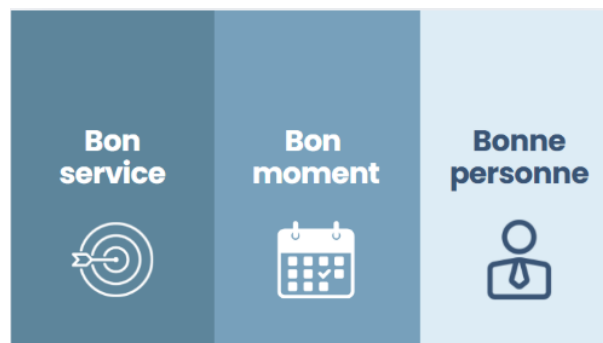


Nouvelle organisation des services en déficience intellectuelle, en trouble du spectre de l'autisme et en déficience physique en Montérégie

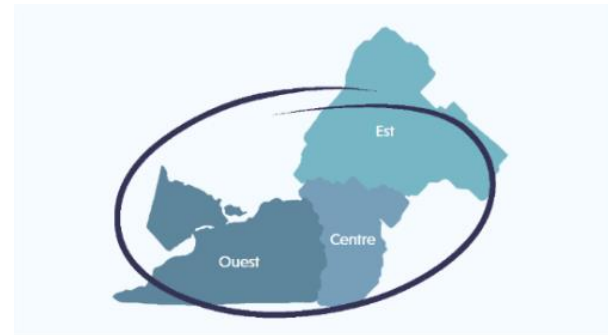
Rappel du contexte

- Décision des 3 établissements basée sur les recommandations (familles, usagers, MSSS et Protecteur du citoyen).
- L'utilisateur qui reçoit déjà des services, continue de les recevoir selon ses besoins.
- Pour une nouvelle demande, l'équipe évalue la situation et indique le service dont l'utilisateur a besoin.



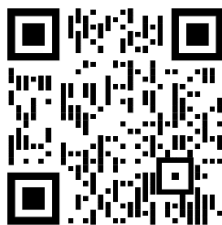
Responsabilité de chaque établissement selon le territoire (Ouest, Centre ou Est)

- Majorité des besoins clientèle DI-TSA
- Équipe Agir tôt – volet développemental
- Troubles légers du comportement
- Programme de Logement à soutien gradué
- Activités en plateaux de travail ou communautaires
- Activités de jour en organismes communautaires



Mandat régional de Santé Québec Montérégie-Ouest (Ouest, Centre et Est)

- Déficience intellectuelle sévère à profonde
- Profils complexes en DI-TSA
- Programme intégration au travail (plateaux de travail, développement de l'employabilité et intégration)
- Centres d'activités de jour en installations
- Hébergement DI-TSA-DP (ex. : RAC, RI-RTF)
- Troubles du comportement ou troubles graves du comportements (TC-TGC) et comportement antisociaux (Nexus)
- Déficience physique (déficience motrice 0-6 ans, langagière 7 ans et +, auditive, programmes régionaux)



Numérisez le code QR pour une
version simplifiée de l'information.

